

## Bilan des PME en 2024 : levons notre chapeau à nos entrepreneurs ingénieux et résilients qui sortent d'une année difficile

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) dévoile l'édition 2024 de son étude Bilan et perspectives des PME du Québec regroupant les données annualisées du Baromètre des affairesMD. Cette publication économique unique présente l'année 2024 pour les 12 secteurs économiques et pour les 17 régions administratives du Québec, et offre une comparaison avec l'année précédente ainsi que la moyenne de 15 ans. Le portrait englobe le niveau de confiance des PME, l'état de leurs affaires, l'augmentation des prix et des salaires, les principales pressions sur les coûts d'exploitation et ce qu'ont été les limites à la croissance des ventes et de production. Les données se basent sur les réponses de 1 421 propriétaires de PME.

Encore difficile, l'année 2024 a été meilleure que l'année précédente pour les PME québécoises. Leur niveau de confiance annuelle à long terme remonte pour s'établir à 52,6, une augmentation par rapport à 2023, mais encore sous la moyenne historique sur 15 ans. Rappelons que l'économie roule à plein régime avec un indicateur à 65. Cela démontre que les PME ont été en mesure de tirer leur épingle du jeu malgré plusieurs pressions externes qui ont marqué l'année.

En outre, par rapport à l'an dernier, l'état général des affaires stagne pour les PME québécoises. En effet, 43 % d'entre elles considèrent que la situation de leur entreprise est bonne, 44 % estiment que la situation de leur affaire est acceptable, et 14 % jugent que leur situation est mauvaise.

« La confiance des PME québécoises est sur la pente remontante. Encore une fois, les PME ont su naviguer en eaux troubles, malgré les

impacts des conflits de travail du chemin de fer, des ports du Canada et de la poste. À cela s'ajoutent les restrictions sur les travailleurs étrangers temporaires et, à la fin de l'année, les craintes liées aux tarifs douaniers avec les États-Unis. On peut expliquer en grande partie la remontée de la confiance grâce aux baisses du taux de la Banque du Canada », explique François Vincent, vice-président pour le Québec à la FCEI.

La pénurie de main-d'œuvre, la baisse de la demande et l'augmentation des charges freinent les PME

On note qu'en 2024, les pénuries de main-d'œuvre qualifiée (49 %) ex æquo avec la demande insuffisante (49 %) et le manque de fonds de roulement (29 %), sont les trois principales raisons pour expliquer les limites à la croissance en termes de ventes et de production des PME québécoises. Le manque d'employés qualifiés est encore bien au-dessus de la moyenne historique (49 % contre 40 % en moyenne). Notons que celle-ci a été particulièrement lourde de conséquences pour les secteurs de la construction (77 %), de la santé et l'éducation (67 %), des services personnels (65 %) et des transports (59 %). La demande insuffisante a été la première contrainte pour les secteurs du commerce de gros (59 %), du commerce de détail (56 %), de l'info, arts et divertissement (54 %), de l'hébergement et la restauration (51 %) et de la fabrication (49 %).

Pour les PME québécoises, les principales pressions sur les coûts en 2024 sont toutes en hausse importante par rapport à l'an dernier et surpassent largement la moyenne historique des 15 dernières années. Par exemple, comparativement à 2023, les coûts d'occupation sont en hausse de 24 points de pourcen-

tage, les coûts fiscaux et réglementaires sont en hausse de 9 points, les coûts d'assurances de 14 points et les coûts d'emprunts de 5 points.

« Nous devons saluer l'ingéniosité et la résilience des personnes qui sont à la tête des PME au Québec, parce qu'il n'est pas évident de progresser quand d'un côté les ventes diminuent, la main-d'œuvre est rare et que de l'autre, les coûts d'exploitation continuent d'augmenter. D'ailleurs, c'est ce qui peut expliquer que 14 % des PME du Québec jugent que leur situation est mauvaise », ajoute François Vincent.

### L'année 2025 doit être celle des PME

Les PME représentent le cœur économique de toutes les régions administratives du Québec. Plus de 2,25 millions de Québécois travaillent dans une PME, ce qui représente plus de 8 employés sur 10 du secteur privé. Ajoutons aussi que 95 % des entreprises au Québec ont moins de 50 employés et plus de la moitié (53 %) en ont moins de cinq employés.

Pour la FCEI, les gouvernements doivent s'engager publiquement à faire la différence et adopter un réflexe PME pour les mettre au cœur de toutes leurs décisions. Pour ce faire, il faut appliquer un plan en trois étapes simples pour aider les PME : d'abord limiter l'augmentation des coûts, ensuite créer un en-

vironnement fiscal compétitif pour favoriser l'investissement privé et enfin réduire le fardeau administratif et réglementaire pour accorder du temps aux entrepreneurs.

« À première vue, la nouvelle année semble apporter son lot de rebondissements pour les dirigeants de PME. Il y a une insécurité liée aux possibles tarifs douaniers avec les États-Unis, une insécurité liée au manque d'énergie et des hausses de ses coûts, des craintes liées à la baisse des travailleurs étrangers temporaires ainsi que des plans de relève à préparer pour des entrepreneurs de plus en plus nombreux à passer le flambeau. Pour assurer l'avenir de l'économie des régions et améliorer le sort de plus de deux millions de Québécois qui travaillent dans une PME, le gouvernement du Québec doit faire de 2025 l'année des petites et moyennes entreprises. Le premier ministre François Legault peut envoyer un message fort dès le début de l'année en diminuant le poids fiscal des petites entreprises qui est le plus lourd du pays, en protégeant les PME dans la transition énergétique et en accélérant la diminution de la paperasserie », conclut François Vincent.

Renseignements

Maud Larivière, conseillère principale aux relations publiques, FCEI

Cell. : 514-817-0228

affaires.publiques@fcei.ca

